

Libération+21 : le CNF salue la dignité accordée à la femme rwandaise...



Le Conseil National des Femmes (CNF) salue le leadership rwandais qui, au cours de ces 21 ans post-génocide, a accordé la dignité et la valeur intrinsèque à la femme rwandaise pour devenir une véritable partenaire au développement du pays. Dans les instances de l'Etat et organes de la société civile, le taux de femmes s'y élève à plus de 30%, un record rwandais qui a toutes ses mérites sur la planète ! La constitution et les lois ont reconnu les droits inaliénables à la femme, ce qui constitue sa véritable libération au cours de ces deux décennies.

La Présidente du CNF, Mme Béatrice Mukasine en parle la tête haute ! Elle salue, avant tout, le leadership rwandais qui a reconnu les droits égaux aussi bien à l'homme qu'à la femme en abrogeant les lois qui la pénalisaient. Le parcours macabre du Rwanda dont le génocide perpétré contre les Tutsi de 1994 a donné naissance à plusieurs milliers de veuves. Le Rwanda en dénombrait 34% de toute la population. Mme Mukasine loue le Gouvernement du Rwanda qui a aussitôt, élaboré des programmes socioéconomiques destinés aux veuves du génocide, mères et responsables de plusieurs orphelins. «Le Gouvernement a vite créé le Fonds d'Assistance aux Rescapés du Génocide (FARG). Les victimes de cette hécatombe (génocide) ont bénéficié de logements, de soins médicaux, de l'éducation et d'autres gestes humanitaires», apprécie-t-elle.

Le CNF remarque que la femme rwandaise a été formée pour devenir une véritable partenaire de développement du Rwanda. «Beaucoup a changé dans la sphère politico-économique du Rwanda : du premier coup, la législation rwandaise a été favorable à l'égalité des droits



Le Président Paul Kagame entouré par Oda Gasinzigwa Ministre à la Primature Chargée de la Promotion de la Famille et du Genre (à gauche) et Mme Béatrice Mukasine, Présidente du CNF

entre l'homme et la femme. Celle-ci a eu droit à la terre de ses ancêtres et elle est héritière au même pied d'égalité que ses frères», rappelle-t-elle la volonté politique qui a revalorisé la femme rwandaise dans tous les aspects de la vie du pays. La Présidente du CNF fait remarquer que les femmes détiennent 26% de terres au Rwanda, alors que les hommes n'en ont que 18%. Seules les 54% de terres sont partagées entre les hommes et les femmes. Mukasine s'exclame de remarquer qu'avant le génocide, la femme n'avait pas droit de possession d'un compte bancaire, ni droit d'héritage «Coup de chapeau à notre leadership qui a reconnu la femme en lui accordant sa dignité et sa valeur intrinsèque comme la première éducatrice de la famille», a-t-elle précisé.

La femme a excellé dans la lutte contre la pauvreté

Mme Béatrice Mukasine parle de la capacité de la femme issue des formations et son degré de conception d'emplois et efficacité dans le paiement des crédits bancaires. «Le CNF a aidé la femme rwandaise à sortir de la pauvreté. Le Gouvernement a créé un Fonds de Garantie pour le Développement (BDF) qui accorde à la femme une garantie de 75% du coût total de son projet. Force est de montrer aussi des politiques flexibles initiées dans le domaine économique qui consistent à éliminer la pauvreté au sein de la couche sociale rwandaise comme Girinka (une vache par



A travers les formations organisées par le CNF, les femmes apprennent à être soudées et à jouer leur plein rôle pour la survie de leur nation ici représentée par cette boule qui ne doit pas tomber

au sein de la communauté.

Rwanda après 2017, rien que Kagame

La Présidente du CNF, Béatrice Mukasine annonce que le Rwanda est exceptionnel par rapport à son histoire marquée par le génocide perpétré contre les Tutsi en 1994.

Le pays a eu la chance d'être libéré et par la suite, d'avoir un leadership unique pour asseoir un système de bonne gouvernance cohérent. Les réalisations grandioses de son Excellence le Président Paul Kagame s'inscrivent dans cette description. Mukasine énumère certains faits saillants qui prouvent la sollicitation du Peuple rwandais à modifier l'article 101 de la Constitution de la République du Rwanda. Entre autres indicateurs moteurs, elle insiste sur le fait que le Président Kagame qui a chapeauté le FPR, a mis un terme au génocide perpétré contre les Tutsi, son leadership qui a consisté à unifier et à pacifier le Rwanda, sa ferme volonté et attachement à la femme rwandaise en lui accordant droits et capacités économiques, ses différents programmes politiques qui consistent à éliminer la pauvreté au sein de la population du Rwanda et autres multiples initiatives.

Mme Mukasine a donné certains exemples plus parlants qui montrent la bravoure et l'efficacité du leadership rwandais. Dans le secteur de la santé, sur 100 000 femmes, le taux de mortalité maternelle est passé de 1071 à 210 entre 2000-2015 et le taux de mortalité infantile des moins de 5 ans est passé de 196 à 50 sur 1000 nouveaux nés, durant toujours cette même période.

«Entant que femmes, nous avons un dirigeant qui a opéré des miracles! Il met aux devants les intérêts publics et il reste toujours vaillant et doté toujours de la force pour diriger notre pays au-delà de 2017. Le CNF demande que le Président Paul Kagame accepte de briguer un autre mandat et les parlementaires de modifier la Constitution suivant les doléances des Rwandais(es) de différentes catégories sociales. Ces derniers ne cessent de le demander par le biais des pétitions au Parlement! Mukasine note que cet acte rentre dans les prérogatives des Rwandais».

CNF et défis

Il y a encore un long parcours pour arriver à destination meilleure dans le cadre de lutte contre la pauvreté et de l'émancipation totale de la femme. Mukasine demande à tous les Rwandais de protéger et pérenniser les acquis de ces deux décennies. A la femme, la Présidente du CNF lui demande de rester toujours confiante d'elle-même et revalorisée, car elle est de nature, la première éducatrice de la famille. D'ailleurs, l'adage des sages en veut ainsi !

famille pauvre), l'Ubudehe program (entraide), le VUP (Programme de Développement d'Umurenge à l'horizon 2020), et autres programmes comme celui de la Haute Intensité de la Main d'œuvre (HIMO)», a souligné Béatrice Mukasine.

Durant ces deux décennies, la femme rwandaise reste éveillée et avertie de son rôle comme actrice potentielle du développement économique du Rwanda. «Elle a d'ores et déjà réalisé qu'aucun développement n'est possible au Rwanda sans sa participation totale », s'exprime la Présidente du CNF.

Le CNF et son rôle actif dans le développement de la femme rwandaise

Le CNF fait le plaidoyer ! Il joue le rôle de la mobilisation sociale et du renforcement des capacités de la femme. Le CNF se réjouit du principe constitutionnel d'équité du genre et de l'abrogation des lois qui pénalisaient la femme quant à son bien-être. «C'est pourquoi le CNF passe à la mobilisation de la société pour faire connaître à la femme et à toute la communauté les droits qui lui reviennent, différemment du temps passé», s'enchant Mukasine.

Elle rappelle les différentes formations de la femme en partenariat avec certaines organisations dont la mission s'inscrit dans le contexte d'administration territoriale, d'unité et de la réconciliation, de la lutte contre la pauvreté et d'autres aspects qui consistent à libérer la femme de toutes les barrières politico-socioculturelles. Mukasine a noté le partenariat du CNF avec le Ministère d'Administration Territoriale (MINALOC), la Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation (CNUR), la Police Nationale, l'Armée Nationale, etc. « A travers ces formations, on rappelle à la femme sa dignité et ses valeurs culturelles dans la société rwandaise», atteste Mukasine qui a mis en relief un slogan qui doit marquer la femme rwandaise. «Ndi nyampinga, ndi umugore ubereye u Rwanda. Sinzatesha agaciro uwakampesheje »Autrement dit, ce slogan veut tout simplement dire que la femme est le pilier éducatif de la famille et qu'elle joue le rôle unificateur et pacificateur